

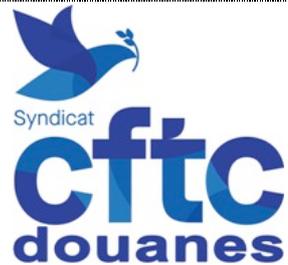
SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



RÉUNION DU 12 JANVIER 2023 :

EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE DES UNITÉS DE LA SURVEILLANCE

Cette réunion s'est tenue en présence des directeurs missionnés par la DG, M. LACROIX et M. LACHAUX. Toutes les organisations syndicales étaient représentées, en présentiel ou en distanciel.

- Exposé :

Les Directeurs, après un tour de table de présentation, exposent ce qui leur a été demandé et la méthode employée pour mener à bien cette mission. En l'occurrence, il s'agit d'aller à la rencontre des unités de terrain (tous personnels, toutes fonctions, tous grades, toutes spécialités confondues), des acteurs du renseignement (CRPC...), de la DNRED, DOD et DRD, Divisions, mais également, dans un proche avenir, de la DGGN et du général la commandant. Pour ce dernier point, il s'agit d'évoquer le Free Flow futur ou, plus concrètement, comment effectuer en totale sécurité des contrôles routiers sur des axes à grande vitesse (cf. la récente intervention tragique d'interception de convoi par la gendarmerie nationale, ayant entraîné un accident mortel). Dans ces rencontres, est recherchée l'identification des besoins de l'ensemble de ces acteurs. Une première conclusion sera transmise le 15 février.

Précision importante, cette mission doit être décorrélée de l'article 60.

- Identification des besoins :

Un grand nombre de points ont d'ores et déjà été abordés par les collègues des unités de terrain, et classés en plusieurs chantiers :

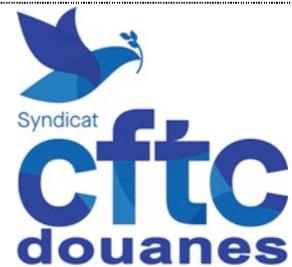
- * évaluation des menaces des organisations de fraude
- * contrôles routiers sur le terrain, action, discrétion, furtivité...
- * dispositifs de contrôles, tactique, briefing, préparation des missions, modes opératoires en fonction de la météo, topographie des lieux, taille des équipes, vecteurs de contrôle (PL, VL, bus...), contrôles urbains, en montagne, sur autoroutes, ...
- * les structures d'appui : CRPC, CODT...
- * moyens techniques et spécialistes, coordination espace-temps

La CFTC, après avoir écouté pendant deux bonnes heures les propositions, les arguments, les contre-propositions, les rejets, les avertissements, les attentions... de chacune des OS, a soulevé quatre points et les a soumis aux directeurs, arguments à l'appui :

1/ Le savoir-faire : les ordres de service, s'ils ont longtemps donné un cadre de contrôle précisant leur nature et leurs lieux, ce qui permettait aux chefs d'équipe d'avoir une certaine latitude pour les organiser et les diriger sur le terrain, deviennent de moins d'actualité. **La CFTC a souligné que des ordres de services trop précis encadrant les vacations, auxquels ils ne peuvent déroger, ne permettent plus aux chefs d'équipe de prendre des initiatives sans risquer des remontrances.** Cela est dû à une nouvelle forme de management. Par le passé, les chefs d'équipe, voyant que leur point de contrôle n'était pas porteur, pouvaient modifier leur présence selon leur connaissance du terrain.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss
75703 PARIS Cedex 13
☎ : 01 57 53 29 21
cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



2/ La fraude locale : après la destruction des BR, la Douane voudrait désormais réinvestir le « local » et demande aux agents de terrain de s'investir dans ce domaine. **La CFTC indique que de pareilles actions ne sont possibles qu'avec des liens entre les services d'autres corps de métier : les PM, PN et gendarmerie. Sans devoir travailler ensemble sur le terrain, il serait opportun tout au moins d'avoir la possibilité de recueillir des renseignements éventuels.** La CFTC pointe encore une certaine réticence hiérarchique à ces échanges, voire des refus catégoriques. L'absence de ces échanges complexifie le travail puisque la douane opère généralement en dehors des secteurs locaux.

3/ Les « fiches savoir » : dans certaines unités, ce sont les agents de terrain, souvent les chefs d'équipe, qui profitent d'une vacation pour se rendre dans l'unité voisine afin d'échanger et recueillir des informations auprès de leurs collègues sur une affaire qu'ils viennent de réaliser : indices, ciblage, fouille, cache, comportement etc. Pour beaucoup, les fiches SDEC et autres fiches d'alerte sont dépassées et peu lues par les unités de terrain, qui leur préfèrent l'échange concret et rapide dans le temps. **La CFTC a souligné que depuis plusieurs années il existe une sorte de concurrence chiffrée entre les DI, DR et par ricochet BSI qui portent nuisent à ces échanges d'informations.** La CFTC illustre ce propos par les paroles souvent entendues dans les unités par, entre autres, les CSDS « ils ont fait tant de kilos cette année, tant de tabac, tant de... »

4/ La communication : entre les reportages télévisés de plus en plus nombreux exposant le savoir-faire des douaniers, les articles de presse alimentés par les services de police ou de gendarmerie suite à des remises douanières et un célèbre Youtubeur filmant les agents des douanes dans leur métier, sans les flouter, la communication bat son plein sur la douane. La CFTC souligne le danger de cette communication. Elle précise que si la douane avait raté le cap de la communication sur ses affaires par le passé, affaires reprises par les autres administrations, souvent à leur compte, elle a rectifié la trajectoire en créant le BIC, entre autres. **Cependant, la CFTC fait remarquer qu'avec l'évolution de la société et des réseaux sociaux, le « tout-image » porte désormais atteinte à la sécurité personnelle des agents et de leurs familles souvent logées à proximité des lieux de travail.** La CFTC note l'absence de réaction de l'Administration lorsque de telles images sont diffusées sur les réseaux, à l'encontre de la loi, en ne déposant pas systématiquement plainte pour en demander le retrait immédiat.

Au bilan de cette réunion, un échange... sans échange sur le sujet principal, perturbé, parasité et finalement parti tous azimuts. La CFTC regrette l'absence d'un cadre clairement défini pour avancer dans les discussions, sujet après sujet, point après point. En substance, une feuille de route préalable, quitte à ce qu'elle reste sommaire dans son descriptif mais comportant tout au moins l'ensemble des grandes lignes générales. La CFTC espère que cette mission ne restera pas une lettre morte au stade des bonnes intentions...

Vos représentants CFTC lors de cette réunion :
Jean-Gabriel Fontan
Emmanuel Lefèbvre

CFTC-Douanes :
Sur un autre ton.